

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: Itchy-Go

Type(s) de produit: TP19 - Répulsifs et appâts

Numéro de l'autorisation: EU-0021231-0000

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: EU-0021231-0000

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	2
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	2
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	3
2. Composition et formulation du produit	3
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	3
2.2. Type de formulation	3
3. Mentions de danger et conseils de prudence	3
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	5
5.1. Consignes d'utilisation	5
5.2. Mesures de gestion des risques	6
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	6
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	6
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	6
6. Autres informations	7

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

ITCHY-GO
A-TRAP
ATRAP
TRAP'OUT
TRAP'ME
TRAP'
VITALTRAP
FITOTRAP
ECOTRAP
TRAP' EM'ALL
A TRAP'EM
ATRAP'EM
ATTRAP'EM
ATTRAP'ALL
ATTRAP' PEST
TRAP'IN
LAIKA BIO
LAIKA FITO
BIO LAIKAO
VITAL REX
SERIAL FITO
COMFORT
COMFORT DOG
DOGGY'PEACE
DOGGY'REST
DOGIE
SOFT
SLEEP WELL
SLEEP CLEAN
SLEEP PEACE
HAPPY BED

HAPPIE DOG
CALM'PLACE
CALMIE
CALMY
TRANQ'IL
BED'CLEAN
TRICKTRAP
BUGBYE
BAYO-NET
DOMOBIOUS
TRAP'EM

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	InnoC SRL
	Adresse	Rue Joseph Desmet 18 1332 Rixensart Belgique
Numéro de l'autorisation	EU-0021231-0000	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	EU-0021231-0000	
Date de l'autorisation	10/04/2020	
Date d'expiration de l'autorisation	10/04/2030	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	InnoC SRL
Adresse du fabricant	Rue Joseph Desmet 18 1332 Rixensart Belgique
Emplacement des sites de fabrication	Rue Joseph Desmet 18 1332 Rixensart Belgique

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1430 - Huile de menthe
Nom du fabricant	MERCK LIFE SCIENCE
Adresse du fabricant	Ildefonse Vandammestraat 5/7B B-1560 Hoeilaart Belgique
Emplacement des sites de fabrication	Ildefonse Vandammestraat 5/7B B-1560 Hoeilaart Belgique

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Huile de menthe		Substance active	8006-90-4		0,000898

2.2. Type de formulation

AL - Liquide destiné à être utilisé sans dilution

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger	
Conseils de prudence	

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Appât pour acariens, TP19, spray, non professionnel

Type de produit	TP19 - Répulsifs et appâts
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Appât Le produit est utilisé pour attirer les acariens en dehors du panier du chien (pour le grand public).
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Acaridae : Dermatophagoides pteronyssinus Nom commun: Acariens des poussières Stade de développement: Adultes Nom scientifique: Acaridae : Dermatophagoides farinae Nom commun: Acariens des poussières Stade de développement: Adultes Nom scientifique: Acaridae : Tyrophagus putrescentiae Nom commun: Acariens de stockage Stade de développement: Adultes
Domaine d'utilisation	Intérieur Intérieur, zones domestiques.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: pulvérisation : application manuelle Description détaillée: 1) Poser un essuie sur le panier; 2) vaporiser la solution attractive; 3) retirer l'essuie et laver le en machine à laver; 4) éliminer les allergènes. Voir conditions générales d'utilisation
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: 6 sprays (= 4,62 mL) pour petits paniers de chien (60 cm de long), 12 sprays (= 9,24 mL) pour paniers moyens (60 - 80 cm de long) et 20 sprays (= 15,4 mL) pour grands paniers (> 80 cm de long). Dilution (%): Le produit est prêt à l'emploi et ne doit donc pas être dilué. Nombre et fréquence des applications: Pendant le premier mois : 1x par semaine Les mois suivants : 1x par mois
Catégorie(s) d'utilisateurs	Grand public (non professionnel)
Dimensions et matériaux d'emballage	flacon PEHD de 25 ml, 100 ml et 200 ml avec un bouchon à vis (un vaporisateur est fourni dans le paquet)

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Voir conditions générales d'utilisation

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Aucun(e)

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Aucun(e)

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir conditions générales d'utilisation

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir conditions générales d'utilisation

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

Poser un essuie sur le panier

Utiliser un essuie 100% coton (essuie de bain éponge) de couleur foncée dont la taille permet de couvrir l'entièreté du panier. Cet essuie ne doit pas spécialement être neuf. Ne laissez pas d'espace entre le panier et l'essuie.

Vaporiser la solution attractive (appât)

Secouer le flacon avant chaque utilisation. Avant la première utilisation du produit, retirer le bouchon du flacon et remplacer par le vaporisateur fourni. Maintenir le flacon à une distance de 30 cm de la surface à traiter et vaporiser la solution attractive sur l'essuie de manière homogène. Respecter le nombre de sprays correspondant à la taille de la surface à traiter (voir tableau ci-dessous). Laisser l'essuie imprégné en place pendant 1 heure. Votre chien peut accéder à la zone traitée, tant que l'essuie est en place.

Retirer l'essuie et laver le en machine à laver.

Après 1h de traitement, retirer l'essuie et laver-le en machine à 60°C avec un nettoyant peu ou non parfumé. Ne pas utiliser d'adoucissant ou d'eau de javel. Une fois sec, l'essuie peut être réutilisé sur d'autres surfaces où le chien dort.

Éliminer les allergènes

Passer l'aspirateur sur les surfaces traitées pour s'assurer de la disparition de tous les allergènes.

Dose d'emploi

La dose d'emploi dépend de la taille du panier :

Taille du panier à traiter	Nombre de sprays à vaporiser
S (60 cm de long)	6 sprays (= 4,62 mL)
M (60 – 80 cm de long)	12 sprays (= 9,24 mL)
L (> 80 cm de long)	20 sprays (= 15,4 mL)

Pendant le premier mois : 1x par semaine

Les mois suivants : 1x par mois

5.2. Mesures de gestion des risques

Aucun(e)

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Aucun(e)

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Le produit et son emballage peuvent être éliminés avec les déchets ménagers. Le flacon et sa boîte en carton peuvent être recyclés.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Conservé dans un endroit sec, frais et bien aéré. Conservé le flacon bien fermé. Conservé le produit dans son emballage d'origine. Ne pas conserver au-delà de 30°C et protéger du gel.
La durée de conservation du produit est de 15 mois.

6. Autres informations

--